

BAIGNADE ECOLOGIQUE BIOTOP CONCEPT de SAVOIR-FAIRE

NOUS FAISONS DE VOUS DES PROS.



ORIGINAL B!OTOP

BAIGNADE
ÉCOLOGIQUE

CE QUE NOUS DEMANDONS

- Vous **investissez le temps nécessaire** au développement de votre nouvelle activité.
- Vous construisez au moins **cinq baignades écologiques** par an.
- La construction de la baignade écologique respecte **nos directives qualité**
- Vous proposez à vos clients **un entretien annuel** des baignades écologiques réalisées.
- Vous considérez le **partenariat** avec Biotop **sur le long terme**.
- Vous **agissez dynamiquement** au sein du réseau et **partagez votre expérience** avec les autres partenaires lors de séminaires et de la réunion annuelle.

CE QUE NOUS OFFRONS

Notre but est de vous donner tous les moyens nécessaires à la prospection et la construction de piscines naturelles. Les moyens et outils mis à disposition par BIOTOP :

- Un **manuel extrêmement** complet comprenant tout le savoir-faire pour construire des baignades écologiques Biotop.
- Une **formation théorique et pratique** pour vos collaborateurs incluse dans le droit d'adhésion.
- Le **soutien technique** de nos experts lors de la construction **de vos deux premières piscines naturelles**
- Des **réponses à toutes** vos questions concernant la conception, la construction, le démarrage et l'entretien de vos piscines naturelles.
- Le soutien dans la **préparation d'offres complexes**.
- La **réunion annuelle des partenaires**, des **séminaires** d'échanges, une formation continue.
- Des informations régulières sur les **expériences faites**, les **nouveautés** et les **derniers développements techniques**.
- Vingt pour cent de la redevance de licence sont directement utilisés pour le **marketing au niveau national**.
- Un **marketing professionnel** au niveau national et le soutien pour la publicité régionale.
- Des **relations presse régionale et nationale** et la mise à disposition de visuels.
- Du **matériel publicitaire diversifié** : catalogue, DVD, magazine sous format numérique à prix coûtant.
- Le **transfert de nombreuses demandes** de clients potentiels dans votre zone contractuelle.
- La mise à disposition gratuite du **stand Biotop** pour vos salons et événements

NOS CONDITIONS

Droit d'adhésion :

10 000 €net couvrant les frais de formation initiale, le matériel de formation, le soutien lors de la construction de vos deux premières baignades écologiques ainsi que la première fourniture de matériel publicitaire (brochures, dépliants, etc.)

Redevance de licence par baignade écologique construite :

Le calcul de la redevance de licence est basé sur un chiffre d'affaires fictif et en fonction du chiffre annuel :

3,5% + 5 100 €(pour un CA supérieur à 100 000 €H.T. par an) **et 8,5%** (CA inférieur à 100 000 €H.T. par an) pour les piscines privées.

2% + 9 000 €(pour un CA supérieur à 300.000 €H.T **et 5%** (pour un CA inférieur à 300 000 € H.T) pour les piscines publiques.

Les redevances de licence sont perçues deux fois par an.

LA BAIGNADE ÉCOLOGIQUE BIOTOP – L'IDEE

Nos débuts en 1984. Une entreprise à volonté écologique peut se développer économiquement. Cette phrase a été notre credo des premières années. Parmi toutes les activités développées par notre société, celle de la baignade écologique était sans aucun doute la plus novatrice.

Biotop Landschaftsgestaltung GmbH a été le premier sur le marché à proposer ce concept et s'est ainsi tout de suite positionné comme étant le fournisseur de système le plus novateur.

Notre réseau de partenaires. Biotop a commencé dès 1994 à établir un réseau de partenaires. A cette époque, Biotop avait déjà 10 ans d'expérience dans la construction de piscines naturelles. Grâce au support de son réseau, Biotop propose avec succès à ses clients un produit technique, hautement sophistiqué, répondant aux normes de qualité les plus strictes.

Plus de 3 000 clients satisfaits témoignent de la qualité inégalée de nos piscines naturelles. Notre réseau de partenaires s'internationalise, de l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande en passant par la France.

LE CONTRAT DE SAVOIR-FAIRE

Le transfert de savoir-faire, ainsi que le soutien de Biotop au partenaire lors de la construction de ses premières baignades écologiques sont définis dans le contrat de savoir-faire.

A la signature du contrat, **une rémunération forfaitaire** est versée pour les droits d'adhésion au groupe Biotop. **La redevance de licence est un montant variable** qui dépend du nombre de baignades écologiques construites par le partenaire. Le mode de calcul est **économiquement raisonnable** et diminue proportionnellement au nombre de réalisations.

Le contrat définit en détail **le marketing**, le rôle du Comité consultatif, l'adhésion à des groupements d'intérêts nationaux ainsi que l'intervention **de sous-traitants** et la **formation** du personnel. Biotop garantit **une zone territoriale d'activité**.

LE PROFIL DU PARTENAIRE

Pour pouvoir adhérer à notre réseau, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous êtes **une entreprise paysagiste** bien implantée dans votre zone d'activités.
- Votre zone d'activités couvre un rayon de plus de **100 kilomètres**.
- Vous êtes en contact avec les **propriétaires de maisons individuelles et disposez d'une bonne clientèle**
- Vous disposez du **matériel d'excavation approprié**.
- Vous avez de **l'expérience dans le domaine de l'excavation ou dans la construction** de baignades écologiques ou traditionnelles.
- Vous avez de **l'expérience dans la pose de bâches**.
- Vous êtes en **relation avec des entreprises du bâtiment**.

CINQ RAISONS DE CHOISIR BIOTOP

- Système sophistiqué et éprouvé
- Soutien rapide et formation continue
- Forte présence médiatique
- Groupe exclusif
- Forte croissance de votre C.A.

LES TROIS PILIERS DU GROUPE

• BIOTOP

fournit

- un système unique
- le matériel
- le soutien

• MARKETING

fournit

- Image de marque
- Relations presse et Publicité
- Demandes de particuliers

• RESEAU DE PARTENAIRES

fournit

- un réseau international
- des échanges d'opinions
- une synergie

Avantages pour vos CLIENTS

- Produit de marque
- Haute qualité
- Eau sans produit chimique
- Satisfaction

Avantages pour votre ENTREPRISE

- Produit testé
- Formation rapide
- Augmentation de chiffre d'affaires
- Bonne marge

PROCHAINES ETAPES

- Vous communiquez votre intérêt à Biotop
- Biotop vérifie les besoins d'un nouveau partenaire dans la région
- Vous recevez un projet de contrat
- Vous rencontrez le directeur de Biotop
- Négociations du contrat et finalisation
- Formation initiale complète de vos employés